



**PRÉFET  
D'INDRE-  
ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

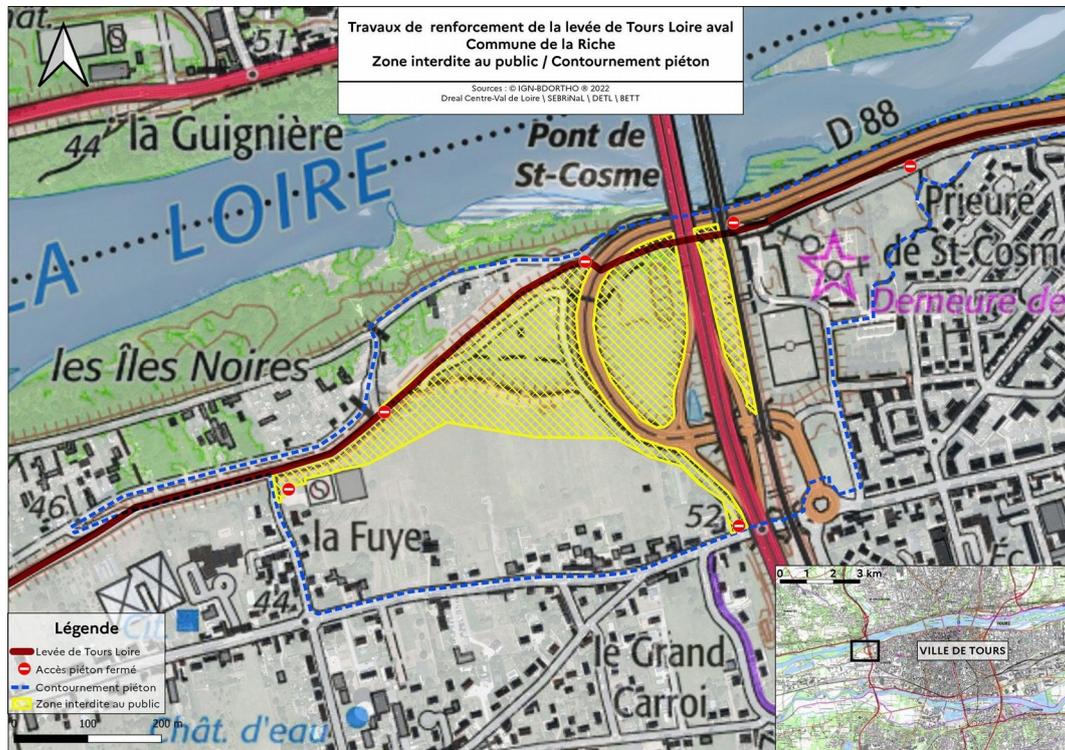
## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tours, le 26 janvier 2023

### Travaux de renforcement de la levée sur la commune de la Riche

Dans le cadre du renforcement de la levée (également appelée digue) de « Tours Loire Aval », des travaux débuteront prochainement sur la commune de la Riche entre le pont SNCF de Saint-Cosme et le secteur des Îles Noires/La Fuye (au niveau des terrains de tennis). Ils se dérouleront sur une durée maximale de 5 mois, à compter de la semaine du 23 janvier jusqu'à fin avril 2023.

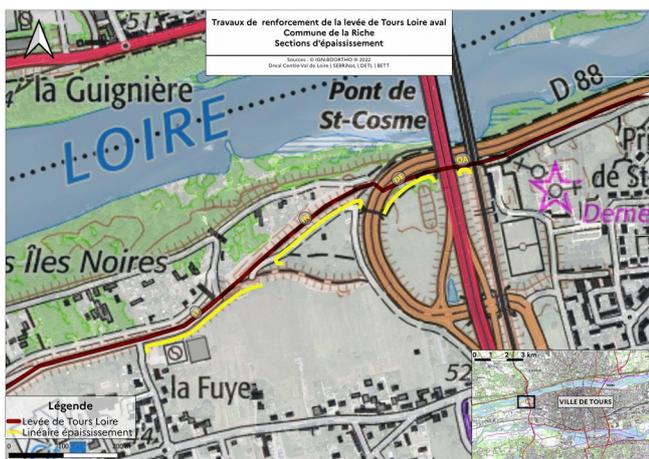
Les incidences principales de ce chantier porteront sur la circulation des piétons sur la levée au droit des zones de chantier. Le site a été fermé au public pour des raisons de sécurité depuis le 3 janvier dernier. Les promeneurs doivent désormais contourner les zones de travaux en empruntant la route de Saint-Genouph ou le chemin de Gevrioux (voir plan ci-dessous).



**Contact presse  
Service départemental  
de la communication interministérielle**

Emerentia FOUQUET / Coralie LELOUP  
Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06  
Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr

## Des travaux d'épaississement de la levée et de protection du talus



Les travaux consistent en la **réalisation d'un épaississement de la digue par apport de terre** et, pour prévenir tout dommage causé par les animaux fouisseurs, en la pose d'un **grillage anti-fouisseur** installé sous la terre végétale.

Ils concernent un linéaire de **650 mètres** et viennent en complément de l'écran d'étanchéité réalisé en 2020-2021.

Cette opération est menée par les services de l'État : Direction départementale des Territoires d'Indre-et-Loire (DDT) et Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre Val de Loire (DREAL) pour le compte de

Tours-Métropole Val de Loire dans l'exercice de sa compétence "gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)".

Le **montant des travaux** s'élève à **1 372 000 TTC** cofinancé par :

- l'État à 80% ;
- le Conseil départemental d'Indre-et-Loire à 8,1% ;
- Tours-Métropole Val de Loire à 11,8%.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise GUINTOLI SAS.

Informations, cartes et calendrier des travaux sur :

- le site internet des services de l'État en Indre-et-Loire

<https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-naturels-et-technologiques/Digues-et-GEMAPI/Digues-de-protection-contre-les-inondations/Travaux-sur-digue-La-Riche-et-Saint-Genouph>

- le site internet de la DREAL Centre Val de Loire

<https://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/renforcement-de-la-levee-tours-loire-aval-a3676.html>

\*\*\*\*\*

*Pour en savoir plus :*

**La digue « Tours Loire aval » s'étend sur 16 km entre la Riche et la confluence du Cher et de la Loire (à Villandry).**

Sur les communes de La Riche et Saint-Genouph, un écran d'étanchéité a été réalisé dans la levée en 2020 et 2021 pour prévenir le risque d'érosion interne. Des travaux similaires ont également été effectués sur la grande majorité du linéaire de digue de « Tours Loire Amont » au cours des années précédentes.

Les levées de « Tours Loire Amont » et « Tours Loire Aval » constituent les premières lignes de défense du val de Tours contre les inondations. **Elles participent à la protection de plus de 100 000 habitants et de nombreuses activités économiques.**

D'après l'étude de dangers des levées de Tours, le phénomène d'érosion interne des digues (par entraînement des matériaux qui les constituent) pourrait, en cas de crue, conduire à l'apparition de

**Contact presse**  
**Service départemental**  
**de la communication interministérielle**

Emerentia FOUQUET / Coralie LELOUP  
Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06  
Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr

dégradations majeures pouvant engendrer des brèches au sein du système d'endiguement. C'est pourquoi, en complément des travaux déjà réalisés, les **travaux de reconstitution de l'étanchéité des digues et de filtration des écoulements pouvant survenir au travers de la levée de « Tours Loire Aval » ont été identifiés comme prioritaires.**

**Contact presse**  
**Service départemental**  
**de la communication interministérielle**

Emerentia FOUQUET / Coralie LELOUP  
Tél. : 02 47 33 10 05 / 02 47 33 10 06  
Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr